



FICHE PRÉVENTION

Utilisation d'un chalumeau

Les risques

- **Incendie** par la projection de matières incandescentes ou par l'échauffement des pièces
- **Brûlure** par contact direct avec la flamme (environ 3 000°C) ou les pièces travaillées
- **Explosion** des bouteilles sous pression ou des gaz inflammables (oxygène, acétylène...)
- **Projection** de particules au niveau du corps et du visage de l'agent, voire d'un tiers (collègues ou public) se trouvant à proximité
- **Brûlure au niveau des yeux** par les rayonnements émis (ultra-violet et infra-rouge) lors du soudage
- **Manutention manuelle** des pièces à souder (maintien d'une position inconfortable)
- **Inhalation** des fumées de soudage



Préparation du travail

- Choisir un poste de travail éloigné des zones de stockage (carburants, bois...) et des zones de circulation (collègues, public...)
- Choisir un emplacement équipé d'un système d'aspiration des fumées (table aspirante, bras articulé...), à défaut assurer une ventilation générale importante. Privilégier le travail en air libre ou en atelier à côté d'une porte ouverte sur l'extérieur.
- Libérer le poste de travail de tout encombrement
- Prévoir à proximité des moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs...)
- Vérifier que les tuyaux et les bouteilles ne présentent aucune fuite (utiliser de l'eau savonneuse ou un détecteur de fuite adapté)
- Vérifier la date de péremption des tuyaux (5 ans)
- S'assurer que les dispositifs de réglages et de sécurité fonctionnent correctement (molettes de réglages, détendeurs, clapets anti-retour...)
- Maintenir debout et de façon stable les bouteilles de gaz
- Mettre les équipements de protection individuelle nécessaires.
- Dans la mesure du possible, positionner les pièces à souder afin de travailler dans de bonnes conditions ergonomiques. Les fixer fermement
- Éliminer les résidus, enduits ou peintures se situant sur les pièces à l'emplacement de l'intervention
- Dégazer et nettoyer les volumes creux ayant contenu des substances inflammables
- Régler la bonne pression de gaz et choisir la taille de buse en fonction du type de travail (soudage, coupage, brasage, chauffe...)
- Allumer votre chalumeau avec un allume-gaz

Pendant le travail

- Toujours travailler en position stable
- Assurer un périmètre de sécurité suffisant autour de l'aire de travail
- Surveiller les zones de retombées des projections de matières. Utiliser, si besoin, des écrans de protection contre les projections et les rayonnements
- Procéder à l'inspection régulière du travail réalisé

Après le travail

- Fermer les bouteilles et régler les détendeurs au minimum
- Purger les tuyaux pendant quelques secondes
- Ranger et nettoyer le poste de travail. Inspecter le lieu de travail pour s'assurer qu'aucun risque ne subsiste
- Remiser le chalumeau et ses accessoires (bouteilles...) dans un endroit ventilé, à l'abri des chocs et du soleil
- Assurer un entretien régulier (clapet anti-retour, buses...). Les tuyaux doivent être changés tous les 3 ans en usage intensif ou au maximum tous les 5 ans

Les équipements de protection individuelle

- Chaussures de sécurité montantes et fermées
- Vêtements de travail en coton ajustés et recouvrant l'ensemble du corps (pantalon et manches longues) et tablier de protection en cuir
- Gants avec manchettes (résistants aux coupures et à la chaleur)
- Lunettes de protection enveloppantes à verres teintés (indice de teinte de 4 à 7)
- Masque à poussières (masques jetables FFP3)

